



Vaccinez vos enfants contre la rougeole



Le vaccin est systématiquement administré aux enfants en 2 doses : une dose entre 12 et 15 mois puis une autre dose entre 4 et 6 ans. Avec 1 seule dose la vaccination n'est pas complète.

Parlez-en à votre **médecin**, votre **pharmacien**, votre **sage-femme** ou votre **infirmier**
ou
vaccination-info-service.fr

Vaccination des enfants contre la rougeole

Publication : mercredi 15 mai 2024 13:20

Affichages : 421

Mesdames, messieurs les parents, Mesdames, messieurs les agents, Mesdames, messieurs les élus, Mesdames, messieurs les enseignants

Vous trouverez à toutes fins utiles un message du président de la communauté de communes qui transmet aux maires du territoire une information sanitaire d'importance (voir ci-après sous ma signature), dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Vos enfants sont certainement tous à jour de ces vaccins.

Toutefois, il m'a semblé pertinent de vous transmettre ce message dans le but de diffuser le plus largement possible cette information auprès de quiconque pourrait être concerné dans votre entourage.

Bien cordialement,

Monique DUPRE-GODFREY

Présidente du SIVE

Maire de Lissac

Mesdames et Messieurs les Maires,

Dans le cadre du Contrat Local de Santé et en partenariat avec la Communauté des professionnels de santé du territoire (CPTS Ariège-Pyrénées), nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance cruciale de la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) pour les enfants scolarisés sur vos communes.

La vaccination ROR est un pilier essentiel de la santé publique, protégeant non seulement les individus vaccinés, mais aussi la communauté dans son ensemble en contribuant à l'immunité collective. Malheureusement, une baisse du taux de vaccination peut entraîner une recrudescence de ces maladies. En 2023, le nombre de cas a été multiplié par 8 par rapport à 2022.

En vertu de l'article L3111-2-I du code de la santé publique, les enfants scolarisés doivent être vaccinés contre certaines maladies, dont fait partie le ROR.

Nous vous encourageons donc vivement à sensibiliser les parents sur l'importance de la vaccination ROR et à les inciter à se conformer à cette obligation légale lors des inscriptions scolaires. Pour cela, nous vous proposons deux visuels que vous pourrez afficher en mairie, transmettre aux parents lors des inscriptions scolaires, et diffuser dans vos écoles.

Ensemble, en agissant de manière proactive, nous pouvons protéger la santé des enfants et prévenir la propagation de maladies évitables par la vaccination.

Vaccination des enfants contre la rougeole

Publication : mercredi 15 mai 2024 13:20

Affichages : 421

Alain ROCHET

Président de la Communauté de Commune Portes Ariège Pyrénées